



Rapport de ges- tion 2021

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de Transparency Suisse sont les suivants:

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position (publiques) sur l'actualité

www.transparency.ch/fr

Table des matières

Avant-propos du président	5
Nos thèmes	7
Lutte contre la corruption en général	8
Droit pénal anticorruption	10
Lutte contre le blanchiment d'argent	12
Financement de la vie politique et lobbying	15
Marchés publics	18
Lutte contre la corruption dans le secteur privé	19
Relations publiques et publications	22
Service d'information	23
Publications	25
Manifestations	27
Transparency Suisse interne	28
Stratégie 2021 à 2024	29
Membres	30
Assemblée générale	32
Comité	33
Conseil consultatif	34
Bureau et organe de révision	35

Avant-propos du président

Chers membres,

Les restrictions dues à la pandémie de Covid-19, aussi nombreuses que variées, n'ont pas empêché notre association de tourner à plein régime en 2021. En ce qui concerne notre bureau, nous avons eu l'immense plaisir de trouver un candidat de très haut niveau pour le poste de directeur adjoint en la personne de Marc Herkenrath. Avec sa longue expérience des domaines de la science et de la politique financière et fiscale internationale, ainsi que de l'engagement d'ONG qui interviennent dans la formation du discours démocratique, il apporte à notre association des connaissances de toute première importance.

En ce qui concerne nos axes d'action, nous avons de nouveau donné la priorité en 2021 à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, aux initiatives visant à réglementer le financement de la vie politique et le lobbying et à l'intégrité des marchés publics. À cet égard, nous avons en particulier déploré le refus des Chambres fédérales de soumettre à la législation contre le blanchiment d'argent la constitution et l'administration de sociétés de domicile et de trusts par des avocats suisses, un sujet qui restera un chantier pour la Suisse. Nous nous sommes en revanche félicités au plus haut point que les Chambres fédérales aient adopté un contre-projet à l'initiative sur la transparence, qui permettra au public d'être mieux informé des sources de financement des acteurs politiques. La Confédération mettra bientôt la dernière touche au projet d'ordonnance. Ce retournement réjouissant

a assurément été favorisé par les dispositions similaires que les citoyens et citoyennes de quelques cantons ont approuvées en votation populaire. Nous avons aussi fait flèche de tout bois dans les domaines du droit privé et du droit pénal : nous avons ainsi publié une série de guides sur les risques de corruption à l'usage des PME et un rapport aussi vaste que détaillé sur la punissabilité des entreprises.

Notre association ne chômera pas non plus en 2022. Ainsi, une initiative parlementaire souhaitant mettre fin au funeste «shopping parlementaire» se heurte à une vive résistance au sein de la Commission des institutions politiques du Conseil des États et les dérives observées actuellement dans le domaine du lobbying auprès du Parlement et de l'administration continuent à miner l'intégrité des mécanismes de prise de décision politique, sans qu'une majorité politique nécessaire à la mise en route de réformes dignes de ce nom se profile à l'horizon.

Ces quelques éléments ne vous donneront qu'un léger aperçu du vaste champ d'activités de notre association, de sorte que je vous invite à lire les pages qui suivent pour en savoir davantage. Au nom du comité, je tiens à vous remercier vivement pour votre précieux soutien, sans lequel nous ne pourrions poursuivre notre mission pour une Suisse intègre.



Pr Markus Schefer
Président de Transparency Suisse

Nos thèmes

Lutte contre la corruption en général

De nombreux acteurs ne sont toujours pas suffisamment conscients de la gravité de la corruption, de sorte que la sensibilisation aux problèmes liés à ce fléau est une priorité de Transparency Suisse depuis des années. C'est donc tout naturellement que notre organisation a de nouveau tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers de la prévention et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideurs que l'opinion publique. Dans le même but, elle a participé à des manifestations et à des forums organisés par des tiers.

Tout aussi important pour les activités de Transparency Suisse ayant trait à la prévention de la corruption en général, le dialogue continu, parfois critique, engagé avec des partenaires, des décideurs et d'autres organisations et groupes d'intérêt importants dans la perspective de nos objectifs s'est poursuivi en 2021. C'est notamment avec des parlementaires (membres des Chambres fédérales et de certaines commissions) ainsi qu'avec des représentant-e-s de l'administration fédérale (et plus précisément des départements de Justice et police, des Finances, des Affaires étrangères ainsi que de l'Économie, de la formation et de la recherche), de l'économie privée, des fédérations économiques et des organisations non gouvernementales (en particulier dans le cadre de l'association de soutien à l'initiative fédérale sur la transparence) que notre organisation a traité.

C'est en défendant la cause de la lutte anticorruption sur le plan politique, réglementaire et social que Transparency Suisse a une fois de plus fait montre de son expertise dans ses domaines de spécialisation. Comme les années précédentes, ces compétences pointues se sont en particulier manifestées dans les prises de position rédigées pour les procédures de consultation et lors d'interventions comme expert devant des commissions parlementaires ou à l'occasion de tables rondes.

Journée mondiale contre la corruption du 9 décembre 2021

Transparency Suisse a publié un communiqué de presse le 9 décembre 2021 à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption, qui célèbre l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003 à Mérida (Mexique), le premier instrument contraignant de lutte contre la corruption de portée mondiale, que la Suisse a ratifié. Notre organisation y tirait un bilan mitigé pour notre pays. En effet, si elle est enfin sur le point de finaliser et de mettre en vigueur une norme garantissant la transparence du financement de la vie politique, la Suisse fait en revanche du surplace dans d'autres domaines : sa législation antiblanchiment d'argent n'est ainsi toujours pas conforme aux normes minimales internationales. Il n'est dès lors pas étonnant qu'elle ait une fois de plus défrayé la chronique avec les «Pandora Papers». La Suisse présente en outre des carences dans le domaine des poursuites pénales engagées contre des entreprises.

Droit pénal anticorruption

Nous sommes en présence d'un acte de corruption dès que quelqu'un abuse à des fins personnelles d'un pouvoir qui lui a été confié. Si les formes les plus répréhensibles de la corruption, soit les actes inadmissibles en toutes circonstances, sont réprimées par le droit pénal, ses manifestations moins graves ne sont pas pour autant acceptables et bénignes. Transparency Suisse constate ainsi que l'application du droit pénal anticorruption constitue un véritable défi en Suisse, comme l'ont montré très clairement ces dernières années diverses situations dans lesquelles des responsables politiques ont été soupçonnés de corruption ou des poursuites pénales ont été engagées contre des entreprises. Dans sa nouvelle stratégie 2021 à 2024 (cf. ci-dessous Transparency Suisse interne/Stratégie 2021 à 2024), Transparency Suisse met en conséquence davantage l'accent sur l'application du droit pénal anticorruption.

Étude sur la punissabilité de l'entreprise

En 2021, Transparency Suisse a publié une étude détaillée sur la punissabilité de l'entreprise. En Suisse, il est très rare que des entreprises doivent répondre d'infractions au code pénal, bien que la norme pénale qui régit leur responsabilité soit en vigueur depuis bientôt 20 ans et que des entreprises ayant leur siège en Suisse soient aujourd'hui encore souvent impliquées dans de graves affaires de corruption et de blanchiment d'argent. Transparency Suisse a conclu que cette anomalie s'explique principalement par les faiblesses de la

norme pénale elle-même ainsi que par les insuffisances des instruments de procédure pénale et de la pratique des ministères publics. Il faudrait dès lors améliorer la réglementation, l'application et la transparence du droit pénal de l'entreprise.

Cette étude a eu un fort écho médiatique et a fait l'objet de nombreux articles. Elle a aussi déjà suscité des débats parmi les théoricien-ne-s et les praticien-ne-s du droit pénal de l'entreprise. Ainsi, le directeur de Transparency Suisse a donné un exposé sur ce sujet lors des colloques liechtensteinois sur le droit pénal économique et participé à la table ronde qui a suivi.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Il est encore trop facile d'introduire des avoirs provenant d'actes de corruption et d'autres agissements illicites clandestinement en Suisse et de les blanchir grâce aux services d'intermédiaires suisses. La Suisse reste impliquée dans la plupart des affaires internationales de corruption et 2021 ne fait malheureusement pas exception, comme en témoigne l'affaire des «Pandora Papers». Bien trop d'établissements financiers continuent à manifester une propension au risque excessive et ne respectent pas suffisamment les obligations de diligence et les obligations de communiquer inscrites dans la loi en vue de lutter contre le blanchiment d'argent. En 2021, le Tribunal pénal fédéral a ainsi condamné Falcon Bank à une amende de 3,5 millions de francs pour n'avoir pas pris les dispositions nécessaires à la prévention d'un cas de blanchiment d'argent. C'était là la première fois qu'une entreprise se voyait condamnée par un tribunal. À noter que le Credit Suisse fait l'objet d'une procédure pour blanchiment d'argent devant cette même instance.

Cette problématique s'étend toutefois au-delà du secteur financier. Contrairement aux normes minimales de lutte contre le blanchiment d'argent faisant autorité à l'échelon international, en Suisse, certaines prestations de services importantes sont encore et toujours exclues du champ d'application de la législation antiblanchiment. Tel est le cas, notamment, de la constitution et de la gestion de sociétés de domicile et de trusts, du conseil en ingénierie financière et en placement et de l'achat et de la vente de biens immobiliers ou d'œuvres d'art et de produits de luxe. Non seulement les failles du dispositif antiblanchiment

lèsent les populations des pays d'où proviennent les avoirs illicites, mais elles portent aussi atteinte à l'intégrité et à la bonne réputation de la Suisse.

Révision de la loi contre le blanchiment d'argent

Au lieu de la révision rigoureuse de la loi contre le blanchiment d'argent qui s'imposait, les Chambres fédérales n'ont accouché que d'une mini-réforme en mars 2021, après avoir purement et simplement supprimé la pièce maîtresse du paquet législatif, à savoir l'assujettissement des avocats suisses dans leurs activités liées à la constitution et à la gestion de sociétés de domicile et de trusts. Cette décision maintient dans le dispositif antiblanchiment helvétique une faille extrêmement problématique en total contraste avec les normes minimales internationales et les règles en vigueur dans toute l'Union européenne. Au bout du compte, la Suisse reste trop passive face au blanchiment d'argent et aux agissements criminels de certains acteurs qui font aussi des affaires précisément dans notre pays. Transparency Suisse a milité, en vain, en faveur du renforcement de la réglementation en vigueur et a entretenu des contacts avec des député-e-s, des représentants de l'administration et les principales parties visées par cette législation en 2021. Notre organisation a déploré la décision finale des Chambres fédérales, qu'elle a commentée dans un communiqué de presse.

Révision de la recommandation n° 24 du GAFI

Le Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme intergouvernemental élaborant les normes minimales internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, s'emploie actuellement à réexaminer sa recommandation n° 24 portant sur la transparence et les bénéficiaires effectifs des personnes morales. Transparency International salue cette initiative et s'est associée aux travaux de révision en 2021

en participant, en sa qualité d'organisation mondiale, aux deux consultations mises sur pied, tandis que Transparency Suisse a échangé avec l'administration fédérale à ce sujet.

Sensibilisation, dialogue et expertise

En 2021, en plus de prendre régulièrement position sur l'actualité dans les médias, Transparency Suisse a utilisé ses canaux de communication (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) afin de mettre en évidence les chantiers à traiter en matière de lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse et d'éveiller les consciences des responsables politiques et du grand public à ce sujet. Parallèlement, notre organisation s'est employée à cultiver le dialogue avec ses partenaires, à présenter des exposés sur la thématique et à prendre part à des tables rondes comme celle tenue par le Forum politique Berne sous l'intitulé «Qui est propriétaire de nos maisons?»

Financement de la vie politique et lobbying

Tout comme les années précédentes, les activités de Transparency Suisse se sont également axées de diverses manières en 2021 sur la prévention et la lutte contre la corruption dans le domaine du lobbying et du financement de la vie politique. Il est une fois de plus clairement apparu que les responsables politiques font l'objet d'un lobbying intense, qui n'est guère réglementé, phénomène aggravé par la pandémie de coronavirus. Cette situation crée un risque considérable d'influences indues et d'abus de pouvoir.

Dans le même temps, l'année 2021 a été marquée par l'amélioration de la transparence dans le financement de la vie politique, avant tout à l'échelle nationale (nous y reviendrons ci-après), mais aussi dans les cantons: le canton de Vaud s'est doté de dispositions légales en la matière, tandis que de nombreux autres cantons et communes ont lancé des initiatives en ce sens, comme c'est le cas de l'Argovie et des Grisons ainsi que de la commune de Frauenfeld et de la municipalité de Saint-Gall.

Initiative populaire «pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)»

En juin 2021, les Chambres fédérales ont adopté un contre-projet dans le cadre des délibérations relatives à l'initiative populaire fédérale «pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)». Transparency Suisse se félicite dans

l'ensemble de cette décision importante qui permet enfin au Parlement d'ouvrir la voie à davantage de transparence dans le financement de la vie politique à tout le moins à l'échelle fédérale, une question que la Suisse restait l'un des derniers États du monde à ne pas traiter. Membre de l'association de soutien, notre organisation est régulièrement intervenue dans les travaux parlementaires en 2021 également. Transparency Suisse a ainsi rédigé une lettre ouverte à l'attention de la commission du Conseil des États chargée de l'examen préalable et a publié un communiqué de presse le jour du vote sur l'ensemble.

Initiative parlementaire sur le «shopping parlementaire»

C'est aujourd'hui une pratique répandue parmi les entreprises et d'autres organisations privées de nouer avec des député-e-s des relations étroites, dans lesquelles l'aspect financier joue aussi souvent un rôle important, aussitôt que la nomination des personnes concernées dans une des commissions parlementaires est confirmée. Une forme de «shopping parlementaire» que l'initiative parlementaire Rieder «Interdiction faite aux membres de commissions parlementaires d'accepter des mandats rémunérés» entend restreindre. La Commission des institutions politiques du Conseil des États s'est penchée sur le dossier en 2021, à la suite de l'élaboration d'un projet d'acte par son secrétariat, et a convié Transparency Suisse ainsi que trois autres experts à une audience. Notre organisation soutient cette initiative qui s'attaque à de graves dérives liées à l'utilisation de moyens financiers dans la vie politique et renforce l'indépendance ainsi que la crédibilité du Parlement.

Sensibilisation, dialogue et expertise

En 2021, Transparency Suisse s'est également employée à prendre régulièrement position dans les médias et à utiliser ses canaux de communication (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et

site Internet) dans les domaines du lobbying et du financement de la vie politique tout en cultivant le dialogue avec ses partenaires et en présentant des exposés en la matière, comme ce fut le cas, par exemple, lors d'une formation de la Société Suisse de Public Affairs (SSPA).

Marchés publics

Les marchés publics continuent à figurer au centre des préoccupations en matière de corruption dans le secteur public et les risques y afférents se matérialisent régulièrement: on ne cesse en effet de mettre au jour des affaires de corruption en lien avec ce domaine, affaires qui font ensuite l'objet de poursuites pénales. En 2021, la justice a ainsi été amenée à trancher la plus importante affaire de corruption jugée à ce jour, à savoir le scandale du SECO (Secrétariat d'État à l'économie), condamnant le chef de service informatique de ce département à plus de quatre ans de prison. Trois entrepreneurs se sont également vu infliger des peines. Transparency Suisse a de nouveau suivi l'évolution de la situation dans le domaine des marchés publics et pris position sur l'actualité.

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

La prévention et la lutte contre la corruption restent un enjeu de taille pour les entreprises, comme l'illustre bien l'indice «Defence Companies Index 2020» publié en 2021 par Transparency International. Cet outil analyse les engagements volontaires en matière de transparence et de lutte contre la corruption adoptés par 134 entreprises d'armement dans le monde sur la base des informations rendues publiques et des renseignements fournis par ces sociétés. Près de trois quarts des entreprises examinées à travers le globe ne s'efforcent pas suffisamment de réduire les risques de corruption et de lutter contre ce fléau.

Guides de prévention de la corruption à l'usage des PME

La corruption se déroulant presque toujours en coulisses, il est difficile de la mettre au jour. Les petites et moyennes entreprises, tout particulièrement, ne sont souvent pas ou pas suffisamment sensibilisées aux risques de corruption, alors même que les PME suisses à vocation exportatrice font régulièrement face à ce fléau à l'étranger. Ce constat a amené Transparency Suisse, avec le concours de spécialistes du terrain, à élaborer, puis à publier en 2021 une série de guides comportant un outil d'autoévaluation destinés aux PME suisses. Il s'agit de quatre instruments de travail disponibles gratuitement sur le site Internet de Transparency Suisse ou en version imprimée à commander auprès du bureau de Transparency Suisse.

«Anti-Corruption Practitioners' Circle»

Une grande partie des activités de sensibilisation et d'assistance destinées au secteur privé sont prises en charge à travers l'«Anti-Corruption Practitioners' Circle» (PC). En 2021, Transparency Suisse a proposé à ses partenaires (membres collectifs) deux éditions de ce cercle toujours fort apprécié, qui donne aux préposé-e-s conformité et prévention de la corruption dans les entreprises la possibilité de traiter, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien et les solutions que l'on peut y apporter. La première rencontre était axée sur la question de l'encadrement des cadeaux et invitations ainsi que sur le programme de conformité d'une grande entreprise industrielle suisse, tandis que la deuxième s'est intéressée à la nouvelle norme ISO en matière de gestion des alertes.

«NGO Anti-Corruption-Practitioners' Circle»

En 2021, Transparency Suisse a aussi organisé une manifestation de même nature à l'intention de ses partenaires ONG. Ce cercle s'est axé sur le programme de conformité d'une ONG suisse à vocation internationale et la mise en œuvre de celui-ci ainsi que sur un échange d'expériences informel à partir de cas pratiques.

Lancement d'alertes

C'est souvent grâce à un lanceur ou à une lanceuse d'alerte si un cas de corruption est détecté. Malheureusement, ces personnes ne bénéficient toujours pas en Suisse d'une protection légale suffisante, ce qui leur fait courir le risque de perdre leur emploi, de ne pas retrouver de nouveau poste voire, dans certains cas, de faire l'objet de poursuites pénales. On constate donc, sans surprise, que les personnes disposées à s'exposer de la sorte sont rares. Il s'ensuit que la plupart des cas de corruption passent à travers les mailles du filet, tandis que les coupables restent impunis.

Divers lanceurs et lanceuses d'alerte ne s'en sont pas moins de nouveau employés à dénoncer des irrégularités en 2021. L'affaire de l'hôpital universitaire de Zurich s'est ainsi étalée tout au long de l'exercice écoulé. Transparency Suisse a pris régulièrement position dans les médias sur l'actualité liée au lancement d'alertes tout en cultivant le dialogue avec ses partenaires. En outre, c'est à la question de la gestion des alertes que se consacre l'un des quatre guides de prévention de la corruption publiés à l'usage des PME (voir à ce sujet le chapitre «Nos thèmes», section «Lutte contre la corruption dans le secteur privé», ci-dessus).

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

En 2021, notre directeur a de nouveau présenté des exposés sur divers sujets en lien avec la corruption lors de manifestations organisées par des groupes d'intérêt importants pour Transparency Suisse et a participé à des tables rondes. Notre organisation est ainsi intervenue non seulement dans des universités et d'autres établissements d'enseignement de degré tertiaire, mais aussi auprès du Groupe de travail interdépartemental (GTID) pour la lutte contre la corruption, de l'Office fédéral de la justice, de la Société Suisse de Public Affairs (SSPA), de l'Organisme de Surveillance pour Intermédiaires Financiers et Trustees (SO-FIT), du Forum politique Berne et du Forum elle.

Relations médias et réseaux sociaux

En 2021, le débat médiatique, politique et social a continué à tourner autour de la crise liée au coronavirus, de sorte que d'autres sujets importants – y compris ceux qui relèvent de la sphère d'intérêt de Transparency Suisse – ont été automatiquement relégués dans l'ombre, comme ce fut déjà le cas durant l'exercice précédent. Notre organisation est cependant parvenue à rebâtir progressivement sa présence médiatique, même si elle n'a pas encore tout à fait retrouvé le niveau particulièrement élevé affiché avant la pandémie.

Transparency Suisse a aussi tiré habilement parti de ses propres canaux. Elle a ainsi fait un usage régulier de ses comptes Twitter et Facebook pour ses relations publiques, en complément à son bulletin (voir ci-dessous) et à plusieurs communiqués de presse.

Bulletin d'information

En 2021, le bureau a envoyé quatre numéros du bulletin «Tinsight Corruption», qui fait à chaque fois aussi l'objet d'une diffusion sur les réseaux sociaux et sur le site www.transparency.ch. Cette publication présente des informations sur les activités de Transparency Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Le nombre d'abonné-e-s dépasse les 1300.

Site Internet

En 2021, le bureau ainsi qu'un prestataire externe ont légèrement retravaillé le site Internet afin, notamment, de l'adapter à la nouvelle stratégie 2021 à 2024, sans toutefois toucher à la conception de base ni à la structure du contenu, qui ont fait leurs preuves.

Publications

Indice de perception de la corruption 2020

Fin janvier 2021, Transparency International a publié le résultat pour 2020 de son indice mondial de perception de la corruption (Corruption Perceptions Index ou CPI), paraissant chaque année. Le CPI 2020 reflète la perception de la corruption dans le secteur public de 180 pays sur la base des appréciations d'expert-e-s du monde scientifique et des milieux économiques. La Suisse figure de nouveau dans les dix premières places du classement, se situant au troisième rang aux côtés de la Finlande, de la Suède et de Singapour. En 2020, tout comme en 2019, notre pays a totalisé 85 points sur 100, une note qui reste, une fois de plus, loin du sans-faute, d'environ 20% dans certains domaines.

Étude sur la punissabilité de l'entreprise

Transparency Suisse a publié, en 2021, une étude de grande envergure sur le thème de la punissabilité de l'entreprise (voir à ce sujet le chapitre «Nos thèmes», section «Droit pénal anticorruption», ci-dessus).

Quatre guides anticorruption à l'usage des PME

En 2021, Transparency Suisse a élaboré puis publié, avec le concours de spécialistes du terrain, une série de guides comportant un outil d'autoévaluation destinés aux PME suisses (voir à ce sujet le chapitre «Nos thèmes», section «Lutte contre la corruption dans le secteur privé», ci-dessus).

Government Defence Integrity Index 2020

La dernière version (2020) du «Government Defence Integrity Index» (GDI) publié par Transparency International a été rendue publique en 2021. Cet indice compare les pays, évalue les risques de corruption pesant sur les institutions publiques dans les domaines de la défense et de la sécurité et se fonde à cette fin sur l'existence, l'efficacité et l'application des contrôles institutionnels dans cinq domaines clés. L'analyse classe les différents pays en fonction de leur degré de risque (allant de A, soit risque très faible, à F, soit risque critique).

Defence Companies Index 2020

La version 2020 du «Defence Companies Index» (DCI) est elle aussi parue en 2021. Cet indice analyse les engagements volontaires en matière de transparence et de lutte contre la corruption adoptés par 134 entreprises d'armement dans le monde sur la base des informations rendues publiques et des renseignements fournis par ces sociétés. Il en ressort clairement que les plus grandes entreprises d'armement à travers le globe ne s'efforcent pas suffisamment de lutter contre la corruption et de réduire les risques élevés auxquels elles font face dans ce domaine. Ainsi, près de trois quarts des sociétés examinées n'agissent pas du tout, ou pas suffisamment, pour prévenir la corruption et faire œuvre d'une transparence suffisante, 12% seulement des entreprises étudiées ayant obtenu une note globale positive.

Manifestations

En 2021, la pandémie de Covid-19 a contraint Transparency Suisse à organiser plusieurs manifestations et rencontres par visioconférence ou par correspondance (ce fut le cas de son assemblée générale, voir à ce sujet le chapitre «Transparency Suisse interne» ci-dessous). Nous avons même parfois dû annuler purement et simplement certaines manifestations, comme la table ronde publique consacrée à un sujet en lien avec la corruption qui clôt traditionnellement l'assemblée générale ou l'événement célébrant les 25 ans d'existence de notre organisation.

Réunion annuelle des membres (RAM)

L'assemblée annuelle mondiale de Transparency International (Réunion annuelle des membres, ou RAM) s'est tenue en novembre 2021. Cette manifestation, elle aussi, n'a pu avoir lieu que par voie numérique.

Anti-Corruption Practitioners' Circle et NGO Practitioners' Circle

Comme chaque année, Transparency Suisse a organisé deux éditions du cercle «Anti-Corruption Practitioners' Circle», lequel s'adresse aux entreprises qui sont membres de Transparency Suisse (voir à ce sujet le chapitre «Nos thèmes», section «Lutte contre la corruption dans le secteur privé», ci-dessus). Notre organisation a aussi, comme d'habitude, réuni le cercle «NGO Practitioners' Circle», conçu pour sa part à l'intention de ses partenaires ONG (voir à ce sujet le chapitre «Nos thèmes», section «Lutte contre la corruption dans le secteur privé», ci-dessus).

Transparency Suisse interne

Stratégie 2021 à 2024

La stratégie 2021 à 2024 de Transparency Suisse est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Dès le début de l'exercice écoulé, les activités de notre organisation se sont donc axées sur cette nouvelle approche, qui se greffe sur l'analyse du contexte, les objectifs et les mesures de la stratégie 2016 à 2020 qu'elle remplace, laquelle, selon l'avis unanime du comité et du bureau, a fait pour l'essentiel ses preuves. Les priorités thématiques n'ont nécessité qu'un léger réaménagement.

La stratégie 2021 à 2024 peut être consultée sur le site www.transparency.ch/fr («Portrait» > «Documents de base»).

Membres

Membres individuels

Au 31 décembre 2021, Transparency Suisse comptait 259 membres individuels, soit le même nombre qu'en 2020.

Membres collectifs

En dépit de la situation économique tendue dans laquelle se sont trouvées de nombreuses entreprises en raison de la pandémie de Covid-19, le nombre de membres collectifs de Transparency Suisse (entreprises, ONG et services de l'administration) est resté dans l'ensemble stable. Notre organisation a ainsi enregistré le départ de BDO SA et de Symfact AG au 1^{er} janvier 2022, de même que celui de Pain pour le prochain à la suite de sa fusion avec l'EPER, qui est déjà membre de Transparency Suisse, ainsi que l'adhésion des sociétés Ling SA et EQS Group AG (Suisse) en 2021. Transparency Suisse comptait dès lors parmi ses membres collectifs 41 organisations au 1^{er} janvier 2022, contre 42 à la même date l'année précédente.

Au 31 décembre 2021, les organisations suivantes étaient membres de Transparency Suisse: ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, BDO SA, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances (CDF), Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact AG, Entraide protestante suisse, EQS Group AG (Suisse), Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Haute école d'économie FHNW, Hawa Sliding Solutions SA, Helvetas Swiss Intercooperation, Implen SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Ling SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Pain pour le prochain,

PEQ GmbH, Philip Morris International, PostFinance SA, Pricewaterhouse Coopers, Rieter Management AG, Ruag Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Spie Suisse SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SSR SGR, Stream House AG, SUSANNEGRAU Consulting GmbH, Swisscontact, Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact AG et World Vision Suisse.

Donateurs et donatrices

Transparency Suisse remercie le KBA-NotaSys Integrity Fund et la Fondation pour la lutte contre la corruption pour leur généreux soutien, ainsi que tous les donateurs et donatrices individuels qui nous ont versé des dons de divers montants. En application de nos normes de transparence, nous publions dans les comptes annuels (voir ci-dessous) le nom de toutes les personnes ayant effectué un don de 2000 francs et plus.

Assemblée générale

En raison de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 durant le premier semestre, la participation physique des membres à l'assemblée générale (AG) du 16 juin 2021 s'est de nouveau avérée impossible, à l'image de l'exercice précédent. Pour cette raison, Transparency Suisse a réalisé son AG par voie de correspondance, conformément à l'ordonnance 3 Covid-19 du Conseil fédéral. À cet effet, le comité avait invité au préalable les membres de l'association à voter par correspondance. De la sorte, ces derniers ont pu une nouvelle fois exercer leurs droits de participation et de décision conformément à la loi et aux statuts.

Les membres ont approuvé sans opposition tant le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice précédent que le rapport annuel et les comptes 2021 et donné décharge au comité et au bureau. Après avoir siégé six ans au comité, Karen Egger ne s'est plus représentée. Le comité et le bureau lui expriment leur profonde gratitude pour les précieux services qu'elle a rendus à l'association. Astrid Epiney, qui a également repris la charge de déléguée à l'intégrité assumée par Karin Egger, ainsi qu'Éric Amstutz ont été réélus au comité.

Comité

Après les élections tenues lors de l'assemblée générale 2021 (voir à ce sujet le chapitre précédent), le comité de Transparency Suisse compte les six membres suivants (état au 31 décembre 2021):

Markus Schefer, président, Bâle (depuis 2020)

Esther Maurer, vice-présidente, Zurich (depuis 2020)

Éric M. Amstutz, membre et trésorier, Genève (depuis 2015)

Astrid Epiney, membre et déléguée à l'intégrité, Fribourg (depuis 2019)

Stephan Herren, membre, Berne (depuis 2020)

Konrad Meyer, membre, Winterthur (depuis 2014)

Conseil consultatif

Le conseil consultatif comprend les huit membres suivants au 31 décembre 2021:

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Jean-Loup Chappelet, Lausanne
Martin Graf, Berne
Christoph Lanz, Berne
Walter Mäder, Berthoud
Yvan Maillard Ardenti, Marly
Bertrand Perrin, Tramelan
Marc Steiner, Berne

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%). Alex Biscaro, qui occupait le poste de directeur adjoint, a quitté Transparency Suisse à la fin de l'année. Marc Herkenrath a pris sa relève le 1^{er} novembre 2021 (taux d'occupation: 80% également). Professeur titulaire de sociologie à l'Université de Zurich, il a auparavant œuvré pendant 13 ans au sein d'Alliance Sud, dont les six dernières années au poste de directeur.

Tout comme les exercices précédents, le bureau a accueilli un stagiaire juridique. Il a ainsi été secondé par Valérie Fournier en 2021.

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2020	2021
Liquidités	377 375	448 530
Créances résultant de livraisons et de prestations :	0	1 200
Compte de régularisation de l'actif	12 777	11 967
ACTIF CIRCULANT	390 152	461 697
Mobilier et installations	1	1
Technologies de l'information et de la communication	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	2	2
Total Actif	390 154	461 699
Dettes résultant d'achats et de prestations	9 389	5 833
Compte de régularisation du passif	5 220	10 384
ENGAGEMENTS À COURT TERME	14 609	16 218
Capital libre	375 545	445 481
CAPITAL DE L'ORGANISATION	375 545	445 481
Total du passif	390 154	461 699

Compte de résultats

	2020	2021
Libéralités reçues	165 327	262 375
Cotisations	163 250	159 526
Produits divers	3 549	7 655
Dissolution / Constitution CV Créances résultant L+P	1 850	0
Produit d'exploitation	333 976	429 556
Cotisations et subventions versées	253	955
Charges de personnel	292 490	320 379
Biens, services et marchandises	51 843	38 205
Amortissements	1 698	0
Charges d'exploitation	346 284	359 539
Résultat d'exploitation	-12 309	70 017
Résultat financier	-195	-81
Résultat exceptionnel	132	0
Résultat annuel avant variation du capital du fonds	-12 372	69 936
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-12 372	69 936
Attribution au / Prélèvement sur le capital libre	12 372	-69 936
Résultat annuel après variation du capital de l'organisation	0	0

Tableau de variation du capital

2021

	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	375 545			69 936	445 481
Résultat annuel		69 936		-69 936	
Total capital de l'organisa- tion	375 545	69 936	0	0	445 481

2020

Capital de l'organisation					
Capital généré libre	387 916			-12 372	375 545
Résultat annuel		-12 372		12 372	
Total capital de l'organisa- tion	387 916	-12 372	0	0	375 545

Annexe aux comptes annuels 2021

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels de Transparency Suisse est conforme au code suisse des obligations (CO) et aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales, ainsi que norme 21). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

Transparency Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

Transparency Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) est la section suisse de Transparency International et a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse; elle n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

Les postes créanciers résultant de livraisons et prestations comprennent des cotisations à encaisser de CHF 1 200.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer, décomptes des primes des assurances sociales et dons). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2021, Transparency Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Les dettes résultant d'achats et de prestations non réglées à la date de clôture du 31 décembre 2021 ont été saisies à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital.

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé de mettre la perte annuelle de CHF 69 936 au débit du capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2020	2021
Libéralités reçues		
Fondation pour la lutte contre la corruption	80 000	80 000
<i>après déduction de la dissolution du compte de régularisation de l'exercice précédent</i>	<u>-30 000</u>	<u>0</u>
Fondation pour la lutte contre la corruption net	50 000	80 000
BDO AG	4 470	4 463
KBA-NotaSys Integrity Fund	85 000	160 000
Swiss Casinos Services AG	5 000	0
Markus Jost	0	2 000
Cina Manuel	7 000	0
Steiner Niklaus	2 000	0
Suter Michael	2 000	2 000
Libéralités diverses (< CHF 2 000)	9 857	13 912
Total libéralités reçues	163 250	262 375
Cotisations		
Membres collectifs	141 200	138 325
Membres individuels	22 050	21 201
Total des cotisations	163 250	159 526

Produits divers

Honoraires de conférencier	3 518	7 455
Produit des manifestations	0	200
Autres produits	31	0
Total des produits divers	3 549	7 655

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

La rémunération versée en 2021 aux membres de la direction (directeur et directeur adjoint) s'est élevée à CHF 242 358. Leurs dépenses leur ont été remboursées en fonction des frais effectifs.

Équivalents plein temps durant l'exercice

L'association Transparency Suisse employait moins de 10 employé-e-s (équivalents plein temps) durant l'exercice 2021.

Engagements conditionnels

Transparency Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2021 ne s'est produit après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de Transparency Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du rapport annuel qui précède.

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch

www.transparency.ch/fr
twitter.com/transparency_ch
facebook.com/transparency.ch

© Transparency International Suisse
Avril 2021 (informations à jour au 31 décembre 2021, sauf indication contraire)